

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

*Réunion d'examen conjoint de la Déclaration de projet valant mise en compatibilité du
PLUi du Haut-Limousin pour l'abattoir de Bellac*

Projet	DPMECDU Abattoir de Bellac
Client	Communauté de Communes du Haut-Limousin-en-Marche
Date de réunion	01/07/2026
Mode	Présentiel
Rédigé par	Fabien Roux

1. Objet de la réunion

Cette réunion permet de réaliser l'examen conjoint de la procédure de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi du Haut-Limousin pour le réaménagement de l'abattoir de Bellac.

Le support de la réunion est annexé au compte-rendu

2. Participants

Nom	Fonction / Organisation	Présence
Marc GENESTY	DDT 87	Oui
Philippe PECHER	Elu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 87	Oui
Philippe BOUYAT	Vice-Président de la CC Charente Limousine	Oui
Nathalie CHOURROT	CC Haut-Limousin en Marche	Oui
Jean-Mari GAINCHE	CC Haut-Limousin en Marche	Oui
Laure Vigouroux	Chambre d'Agriculture 87	excusée

	SIEPAL	excusée
	CC du Pays Sostranien	excusée
	CCI Limoges Haute-Vienne	excusée
	Département de la Haute-Vienne	excusée
Fabien ROUX	Urbaniste, auddicé	Oui

3. Échanges et observations

Tour de table et introduction

- Présentation des participants et rappel du cadre de la procédure de déclaration de projet
- Indication des avis déjà obtenus dans le cadre de cette procédure : absence d'évaluation pour l'autorité environnementale et avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

Interventions des participants

- M. Genesty souligne la bonne concertation entre les services de l'état et la communauté de communes sur ce dossier. La DDT n'a aucune remarque à formuler sur le dossier. Elle émet un avis favorable
- M. Gainche indique que le département s'est excusé de son absence et a émis un avis favorable par courrier
- M. Gainche indique que la communauté de communes du Pays Sostranien s'est excusée de son absence et a émis un avis favorable par courrier
- M. Gainche indique que la CCI s'est excusée de son absence et a émis un avis favorable par courrier

Prochaines étapes

- le dossier sera soumis à enquête publique très vraisemblablement en octobre 2026.